



CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CAMES)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Référence N°2023-002/CAMES/SG/PRM/DAAF du 23 Novembre 2023

Pour l'agrément exercice 2024 de Prestataires/Fournisseurs/Consultants du CAMES

Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt dans le cadre de la mise à jour de son Fichier de base de ses Prestataires/Fournisseurs/Consultants. Tous ceux désirant figurer dans ce fichier et possédant les capacités techniques et financières requises pour la fourniture de biens, travaux, services et prestations intellectuelles, sont invités à exprimer leur intérêt pour leur inscription.

A l'occasion des marchés publics relatifs au/x domaine/s décrit/s ci-après, le CAMES pourra inviter certains candidats, sur la base de critères objectifs et non-discriminatoires propres au marché concerné, à déposer une offre.

L'inscription sur la liste ne constitue pas un engagement juridique assorti d'une obligation de la part du CAMES d'inviter un ou plusieurs candidats inscrits et à fortiori d'attribuer un contrat.

Les domaines d'activité identifiés sont les suivants :

- 1- Achat d'études et de prestations de service ;
- 2- Achat de billets d'avion ;
- 3- Achat de billets de transport terrestre ;
- 4- Achat de petit matériel et outillage ;
- 5- Acquisition de fournitures de bureau non stockables ;
- 6- Acquisition de matériel de bureau ;
- 7- Acquisition de matériel informatique ;
- 8- Acquisition de mobiliers de bureau ;
- 9- Acquisition de véhicules à deux roues ;
- 10- Acquisition de véhicules à quatre roues ;

- 11- Aménagement de bureaux ;
- 12- Assurance des bâtiments ;
- 13- Assurance du matériel de transport (auto/moto) ;
- 14- Assurance et Assistance voyage ;
- 15- Assurance santé, prévoyance et responsabilité civile ;
- 16- Travaux de BTP ;
- 17- Cabinets d'Architecture ;
- 18- Courrier express ;
- 19- Couture (pour la confection de tenues uniformes et autres) ;
- 20- Documentation générale ;
- 21- Entretien et réparation des biens immobiliers ;
- 22- Entretien et réparation des biens mobiliers ;
- 23- Fourniture de carburant ;
- 24- Fourniture de pièces détachées de véhicules : marque à préciser ;
- 25- Fourniture de pneumatiques et batteries pour véhicules ;
- 26- Garages pour l'entretien et/ou la réparation de véhicules ;
- 27- Hôtellerie et restauration ;
- 28- Location de véhicules ;
- 29- Maintenance de groupes électrogènes ;
- 30- Maintenance informatique ;
- 31- Service de gardiennage ;
- 32- Service de nettoyage (entretien de bureaux et autres) ;
- 33- Service de Presse (écrite, audio-visuelle) ;
- 34- Services de communication, de marketing et autres domaines connexes
- 35- Services de formation ;
- 36- Services de traduction-interprétariat en français, anglais et portugais.

Les Prestataires/Fournisseurs/Consultants intéressés sont invités à fournir un dossier de demande d'agrément composé de :

- Une lettre de demande d'agrément comportant l'adresse complète (Téléphone, adresses électronique) ;
- Un extrait du Registre du Commerce (Personne morale et Physique)
- Une copie du document de numéro d'identification fiscale ;

- Une copie des attestations de situations fiscales ;
- Une copie des attestations CNSS ;
- Indiquer deux domaines d'activités principales parmi ceux mentionnés ci-dessus ;
- Tout autre document jugé utile (références ; copie des contrats ; attestation de bonne fin d'exécution ; etc.) serait un avantage ;
- Le formulaire de soumission rempli.

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier complet doit être déposé sous pli fermé avec la mention « **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR AGREMENT DE PRESTATAIRES-FOURNISSEURS-CONSULTANTS/CAMES** » au niveau du service de la **Personne Responsable des Marchés (PRM)** du CAMES.

Aucun dossier transmis par télécopieur ou par mail **n'est recevable**.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **08 Décembre 2023 à 12 heures 00**.

Les documents produits doivent être préparés dans la langue de travail du CAMES (Français).

N.B :

1. Le CAMES se réserve le droit de faire une évaluation préliminaire des offres reçues avant de constituer une liste restreinte des PRESTATAIRES/FOURNISSEURS/CONSULTANTS agréés au titre de l'année 2024. Cette évaluation se fera sur la base des critères tels que: l'expérience, les références de missions et/ou prestations similaires, les capacités techniques à prester ou à fournir, les capacités financières à prester ou à fournir. En fonction du type de marché, un ou plusieurs de ces critères seront utilisés.
2. Les candidats qui remplissent les critères et les exigences énoncés par type de marché, seront inclus sur la liste restreinte.
3. Veuillez noter que les candidats sont tenus à tout moment, d'informer immédiatement le CAMES de tout changement de leurs données administratives, techniques ou financières qui entraînerait une modification de leur candidature initiale.
4. Les soumissionnaires pourront présenter une candidature et un dossier complet pour au plus deux des domaine(s) énumérés ; chaque candidature sera traitée suivant les critères de sélection spécifiques au domaine concerné.

5. Les candidats sont invités à fournir une présentation de leurs activités ainsi qu'un catalogue des produits qu'ils proposent le cas échéant.
6. Seuls les candidats sélectionnés seront informés par message électronique ou appel téléphonique sur la suite réservée à leur candidature.
7. Le candidat, s'engage à respecter scrupuleusement la législation en vigueur en matière d'environnement dans le domaine dans lequel porte sa candidature.
8. Lorsque le CAMES a des doutes sur la situation personnelle d'un candidat, elle peut s'adresser elle-même aux autorités compétentes pour obtenir les informations qu'elle estime nécessaires.

CRITERES DE SELECTION ET FORMULAIRE DE SOUMISSION

1. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES

1.1. Critères d'exclusion

1. Sont exclus de la participation au présent appel à manifestation d'intérêt les candidats :

- a) qui sont en état ou qui font l'objet d'une procédure collective de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
- b) qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement passé en force de chose pour toute infraction affectant leur moralité professionnelle telles le vol, l'escroquerie, l'extorsion, l'abus de confiance, ou infractions similaires;
- c) qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement passé en force de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts du CAMES;
- d) qui ont commis une faute grave dans l'exercice de leur profession et dont les pouvoirs adjudicateurs ont connaissance.

2. Pour information, seront exclus de l'attribution d'un marché, les soumissionnaires qui, à l'occasion de la procédure de passation de marché:

- a) se trouvent en situation de conflit d'intérêts ;
- b) se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés pour leur participation aux marchés du CAMES ;

1.2. Critères de sélection

1.2.1. Capacité financière et économique

Le candidat doit disposer d'une capacité économique et financière suffisante pour lui permettre d'exécuter les marchés futurs potentiels dans le respect des dispositions contractuelles.

L'évaluation de la capacité financière et économique sera effectuée à partir des documents fournis par les soumissionnaires.

1.2.2. Capacité technique et professionnelle

Le soumissionnaire doit disposer d'une capacité technique et professionnelle suffisante pour lui permettre d'exécuter les marchés futurs potentiels dans le respect des dispositions contractuelles. Le CAMES exige des candidats une capacité technique et professionnelle minimale qui sera évaluée sur la base des éléments suivants:

- a) **une expérience d'au moins un (01) an dans des prestations / livraisons similaires à celles du domaine ou des domaines, pour lesquels se porte le candidat.**
- b) **la liste des principaux services et livraisons de fournitures effectués au cours des deux dernières années, indiquant leur montant, leur date et leur destinataire, public ou privé, accompagné d'une description dans le domaine concerné par la candidature.**
- c) **la description de l'équipement technique, de l'outillage et du matériel employé.**

1.2.3. Preuve du statut

Les candidats doivent être des personnes physiques ou morales. Ce statut peut être attesté par l'inscription au registre du commerce ou de la profession, une déclaration sous serment ou certificat, appartenance à une organisation spécifique, etc.



Professeur Souleymane KONATE
Grand-Croix de l'Ordre International des Palmes Académiques du
CAMES (OIPA/CAMES)

2. FORMULAIRE DE SOUMISSION

Domaine (s): 1.....

2.....

Veuillez imprimer, compléter et signer ce formulaire et le joindre au dossier

Si Personne morale

Nom complet:

Nom abrégé (*le cas échéant*):

Forme juridique:

Adresse officielle

Numéro :

Code postal: Localité:

Pays:

Représentant légal (*personne autorisée à signer le contrat*)

Nom:

Prénom:

Titre/Fonction:

Personne de contact

Nom:

Prénom:

Titre/Fonction:

Si Personne physique

Nom:

Prénom:

Nationalité:

Adresse officielle

Numéro de téléphone professionnel:

Numéro de téléphone portable:

Numéro de fax professionnel:

E-mail:

Code postal: Localité:

Pays:

Par la présente, je soussigné/e (nom et prénom du représentant légal ou de la personne physique) déclare sur l'honneur, avoir personnellement rempli le présent formulaire, que les informations y portées par mes soins ainsi que sur le reste des documents constituant mon dossier de candidature sont exactes et complètes. J'ai compris sans aucune équivoque, que toute fausse déclaration pourrait entraîner la nullité de ma candidature et m'exposerait à des poursuites judiciaires.

Date:

Signature: